

# Amancey Info

N°08 JUIN 2021

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL



## EDITO DU MAIRE

La situation sanitaire s'améliore au niveau national.

La procédure de déconfinement programmée par étapes permet de commencer à retrouver quelques libertés - réouverture des activités économiques dites « non essentielles », des gymnases, des restaurants ... bien entendu sous conditions.

A n'en pas douter, l'amélioration constatée est certainement due à l'amplification de la vaccination. Par ces quelques mots, je tiens une nouvelle fois à remercier tous les professionnels de la maison de santé d'AMANCEY pour leur engagement sans faille et leur dévouement à participer à cette campagne de vaccination au service de la population locale.

Mais avec les beaux jours qui arrivent, nous pouvons aussi craindre un relâchement de notre vigilance. Ce n'est pas encore le moment de baisser la garde. Il nous faut être vigilant pour éviter une reprise des contagions. C'est pourquoi, le respect des gestes barrières est encore plus que nécessaire. Ne l'oublions pas !

Par rapport au cadre imposé par le gouvernement, c'est aussi avec beaucoup de regret que, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous ne pourrions malheureusement pas nous retrouver lors du week-end de la fête patronale pour partager un moment de convivialité. Mais ce n'est que partie remise.

En ce mois de juin, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de la municipalité, un très bel été à toutes et tous.

Prenez soin de vous.

Philippe MARECHAL  
Maire d'AMANCEY

## Changement de sens de circulation :

### École élémentaire publique Cordier/Salle polyvalente

Pour nous élus, le bien vivre à Amancey rime avec la sécurité de nos enfants.

Un groupe de travail a réfléchi aux meilleures solutions afin d'améliorer la circulation et la sécurité sur le parking de l'école Cordier.

Beaucoup de propositions ont émergé, et deux actions ont été mises en place.

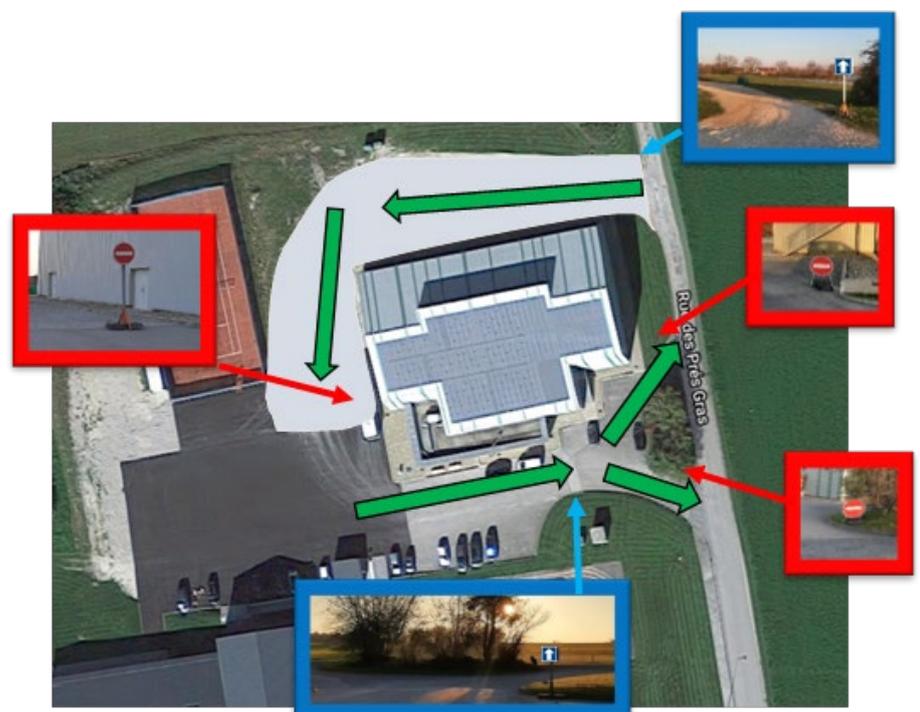
Afin de fluidifier le trafic des véhicules aux heures de sortie de l'école, nous avons décidé de mettre en place un sens unique de circulation sur cette zone afin d'éviter les croisements de voitures.

Un arrêté Municipal a été pris le 24 avril dernier afin de réglementer l'accès au parking.

Il se fait maintenant par l'arrière de la salle polyvalente avec la sortie par la patte d'oie.

Une deuxième proposition a été retenue par le groupe de travail. Une zone de sécurité a été matérialisée à la sortie de la rampe d'accès piétonne entre l'abri à vélo et le city stade. Des enfants descendent par cet accès et la visibilité est réduite, ce qui fait de cet endroit une zone à risque.

Cette période test va durer jusqu'à la fin de l'année scolaire. A l'issue, nous convierons les différents utilisateurs (représentants des parents d'élèves, SIVU, directrice de l'école, périscolaire...) afin d'échanger sur la suite à donner dans les prochains mois.



A chaque numéro, Amancey Info vous présente une commission municipale et son rôle sous forme d'interview :

## **ZOOM SUR LA COMMISSION FLEURISSEMENT**

**3 questions à Chantal BURLA, responsable de la commission :**

### **Quels sont les buts du travail de la commission ?**

Le fleurissement est un des éléments de mise en valeur de la commune, un enjeu essentiel pour le bien-être de ses habitants et pour l'attractivité de son territoire.

Il concerne autant les membres de la commission fleurissement, les bénévoles, que l'ensemble de ses habitants.

Les objectifs sont d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable et une mise en valeur de notre environnement.



### **Le fleurissement est-il une opération qui se répète à l'identique chaque année ?**

Une évolution importante s'est mise en place depuis quelques années avec le soutien indéfectible d'Annie PETITCOLIN.

Avec l'aide de Mme Joly de l'entreprise Florysage, nous avons fait le choix d'introduire des vivaces qui ont besoin de moins d'eau et de soins. Ces plantes offrent une grande variété de formes, coloris et fleurissent tout au long de l'année. Nous complétons les massifs avec des plantes annuelles pour ajouter des touches de couleurs.

Par ce choix, nous participons à une démarche écologique : certaines de ces plantes ont un rôle de couvre sol, limitent ainsi la germination des mauvaises herbes, limitent l'évaporation et ne laissent pas le sol nu.



Nous adoptons également une démarche économique avec moins d'achat chaque année et veillons à réduire les déchets. De même, nous utilisons du paillage pour limiter les adventices (herbes indésirables), la terre étant couverte, ça nécessite moins d'arrosage, et tout cela participe à la biodiversité.

### **Qui fleurit la commune ?**

Chacun peut participer à ce fleurissement, par de petits gestes, nettoyage du trottoir autour de chez soi, arrosage et petit entretien des massifs à proximité, tailler ses haies, maintenir les rues propres.

Bien plus qu'une simple question d'esthétique, le fleurissement de la commune est un formidable outil de valorisation de notre territoire.



L'embellissement est rendu possible grâce aux efforts, au dynamisme des bénévoles et des employés de la commune. Chacun apporte ses connaissances, ses conseils, tout cela dans une bonne ambiance et le respect de chacun.



Nous tenons à remercier les bénévoles qui participent à la plantation au printemps, aux personnes anonymes qui entretiennent les massifs autour de chez eux, les employés communaux pour la préparation des massifs au printemps, l'entretien, les arrosages et également le soutien de l'équipe municipale sans laquelle rien ne pourrait être fait.

Tous ces efforts valorisent notre commune pour le bien-être de ses habitants.



# CONTINUONS A BIEN VIVRE A AMANCEY

La belle saison approche et il nous semble bon de rappeler quelques règles pour rester dans une ambiance familiale et amicale entre les habitants.

## • TONTES ET TRAVAUX BRUYANTS

Les horaires de tonte et les travaux plus ou moins bruyants sont régis par un arrêté préfectoral, avec des horaires précis que nous vous demandons de respecter pour le bien-être de tous ! (ARRETE PREFECTORAL N°2005 1904 01841)

Les horaires à respecter :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.



## • COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE



Les ordures ménagères et le tri sélectif sont aussi encadrés et bénéficient d'un calendrier de collecte inclus dans le bulletin municipal annuel.

Compte tenu des horaires de ramassage, les containers doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte et rentrés dès que possible dans la journée. Malheureusement, force est de constater que certains habitants laissent leurs poubelles sur le domaine public bien après le jour de collecte. La commission cadre de vie veillera au respect de ces prescriptions.

La déchetterie est un élément très utile, gratuit, et sa fréquentation est importante. C'est un outil qui permet d'éviter les dépôts sauvages. Lors de vos transports veillez à bien arrimer vos déchets pour éviter d'en « semer » le long de votre trajet !

## Horaires d'accès de la déchetterie Amancey

**Lundi :** 8h30 – 12h20

**Mercredi :** 13h30 – 16h50

**Vendredi :** 8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

**Samedi : horaires d'été (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre) :** 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50



## • NOS AMIES LES BETES

Avoir un animal de compagnie c'est bien mais cela impose quelques obligations nécessaires au bien vivre ensemble.

Les aboiements continuels ou répétés peuvent être source de conflit de voisinage. Les chiens doivent être tenus en laisse, ne pas divaguer. Il faut aussi penser à ramasser leurs déjections.

## • CIRCULATION ET RESPECT DE LA SIGNALISATION

Dans un souci de sécurisation, depuis plusieurs années, différents arrêtés municipaux ont été pris pour réglementer la vitesse, les sens de circulation ou autres priorités sur notre commune.

Malheureusement, il est trop souvent constaté que ces arrêtés de circulation ne sont pas respectés, en particulier au niveau des balises de priorité et des vitesses de véhicules trop élevées dans certaines rues.



Toujours en lien avec la sécurité des usagers, comme vous aurez pu le lire un peu plus haut dans cet Amancey info, un projet de réglementation de circulation vers la nouvelle école est à l'étude. Soyez vigilants !

Enfin, nous invitons également les automobilistes à respecter le stationnement, notamment en n'obstruant pas les passages pour piétons, les places de parking sont en nombre suffisant et souvent très proches des commerces ou services.

## • CIMETIERE

Une procédure de reprise des tombes abandonnées est en cours depuis quelques années et arrive à son terme. Les tombes concernées feront l'objet d'un deuxième affichage suivi d'un nouveau constat d'abandon. N'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de mairie pour toutes questions sur cette procédure.

L'entretien général des tombes est bien respecté par les familles et nous les en remercions. Nous rappelons que les déchets de fleurs ou autres doivent être déposés à l'endroit réservé à cet effet dans le nouveau cimetière. Les employés municipaux vous remercient de respecter ces consignes.



# A LA RE-DECOUVERTE DU GRAND BOIS

La forêt n'est qu'à deux pas du village et pourtant, pour connaître tous ses secrets, il ne faut pas hésiter à explorer chaque chemin. Il ne faut pas longtemps pour se retrouver au cœur du bois où chênes et hêtres cohabitent avec sapins et épicéas et où les fragrances de sève embaument une balade printanière.

Une boucle de 3,7 km est le parcours le plus connu avec un chemin blanc homogène rectiligne avec de quoi profiter de cette belle nature.



Mais bon nombre de trésors méritent de sortir des sentiers battus. Si les plus pressés peuvent débiter leur promenade directement sur la boucle en venant de la RD32, il est possible de commencer au stade et de suivre le balisage jaune et bleu. En prenant la deuxième à gauche, le chemin se transforme en sentier pour rejoindre la boucle du Grand Bois.

Suivre le balisage fait descendre jusqu'à la source de Comboyer, un premier lieu inattendu où le ruisseau surgit de la roche avant de se jeter vers Norvaux, une reculée jurassienne typique qu'un point de vue permet d'observer en format panorama. Les confinements et sorties limitées ont poussé certains à emprunter d'autres sentiers car les échappatoires ne manquent pas. L'oratoire du lieu-dit le Pagre, l'arboretum, un petit saut à la Fontaine des Cassards ou le sentier des bornes offrent autant d'alternatives pour emprunter des chemins où s'enchaînent les découvertes.

La lassitude ne peut pas gagner le randonneur curieux qui s'aventure dans le Grand Bois...



La municipalité tient à vous rappeler que les élections Régionales et Départementales se dérouleront très prochainement. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons les 20 et 27 Juin prochain dans votre bureau de vote, spécifiquement aménagé et organisé afin de respecter les mesures sanitaires liées à la COVID 19.

ÉLECTIONS  
RÉGIONALES &  
DÉPARTEMENTALES **2021** | 20-27 JUIN

**MAIRIE D'AMANCEY**

1 Place de la Mairie 25330 AMANCEY

Tél : **03.81.86.61.73**

@ : [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Web : [www.amancey.fr](http://www.amancey.fr)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des Amancey info ainsi que les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune :

<http://www.amancey.fr/publications>

